AINSWORTH, MARTIN L.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1797 borné par les rues Mandeville, Marigny, Agriculture et Abondance; le dit ilet No. 1797 mesure 319 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1929 borné par les rues Mandeville, Marigny, Abondance et Trésor; le dit ilet No. 1929 mesure 319 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Remparts et Bourgogne, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. 269; le dit lot No. 27 mesure 28 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 130 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 135 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à $1 70
Taxe de 1883, montant à ....1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Annette, St. Antoine et Urquhart, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 439; le dit lot No. 24 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Annette, St. Antoine et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 88 pieds.

BANNON, ADOLPH J.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Annette, St. Bernard, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 20 des ilets Nos. 623 et 624; le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds.

ANTOINE, JULIEN.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, D'Abadie, Aubry et Prieur, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 845; le dit lot No. 4 mesure 75 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 88 pieds.

ANTOINE, GEO.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 910; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds.

ASSOCIATION CATHOLIC ORPHAN.—
Taxe de 1882, montant à $10 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 16 mesure 40 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds, formant l'encoignure des rues Dauphine et Union.

ALPHONSE, A.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1053 borné par les avenues St. Bernard et Londres, les rues Génie et Libérale, les dits lots mesurent 74 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de 74 pieds.

ANTOINE, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1372 borné par les rues Annette, St. Bernard, Lois et Magistrat; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 123 pieds.

AMBROISE, N.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1372 borné par les rues Annette, St. Bernard, Loi et Magistrat, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

ALONZO, M'ME THOS. ET R. ORIOL.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1548 borné par les rues Espérance, Bagatelle, Union et Duels; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Espérance sur une profondeur de 128 pieds.

ARNOULD A.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Villeré, Robertson et Champs Elysées, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 617; le dit lot No. 13 mesure 40 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 130 pieds.

ANTOINE, CHARLES.—
Taxe de 1882, montant à ....
Taxe de 1883, montant à ....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1168 borné par les rues Congrès, Indépendance, Lafayette et Promenade Florida.

ASSOCIATION, JEWISH CHARITABLE.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et [illegible], désignés comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de [illegible] pieds.

ASSOCIATION LA CONCORDE BENEVOLENT.—
Taxe de 1882, montant à 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Marigny, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. A de l'ilet No. 617, le dit lot No. A mesure 8 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 130 pieds.

ASSOCIATION LA CONCORDE, BENEVOLENT.—
Taxe de 1883, montant à $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marigny, Robertson et Champs Elysées, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 617; le dit lot No. 18 mesure 42 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 130 pieds.

[illegible]DSON, J. B.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 748; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

AUGUSTIN, JAMES.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St. Bernard, les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Prosper, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 745; le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de [illegible] pieds.

AUGUSTE, M'ME CONSTANCE.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1031 borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Celestine et Genie, mesurant 90 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 130 pieds.

AUGUSTE, ROSE V.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Columbus, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 1040; le dit lot No. 2 mesure 33 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 100 pieds.

AUGRAM, PAUL.—
Taxe de 1883, montant à $9 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 1041; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 132 pieds.

AUGRAM, PAUL.—
Taxe de 1883, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Esplanade, Galvez et Kerlerec, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1041; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 130 pieds.

AUJAN, E.—
Taxe de 1882, montant à $9 60
Taxe de 1883, montant à 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Miro et Galvez, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1043 bis; le dit lot No. 7 mesure 150 pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de 130 pieds.

ALVAREZ, PATRICK.—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Taxe de 1883, montant à 3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1050 borné par les rues Libérale, Habana, Genie et l'avenue Londres, faisant face à la rue Libérale.

AUDRAIN, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Libérale et Genie, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1096; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds.

AUDRAIN, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1178 borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Force, mesurant 96 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

AUDRAIN, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1176 borné par les rues Libérale, Bagatelle, St. Antoine et Force, mesurant 64 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Libérale et Force.

AUDRAIN, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1538 borné par les rues Annette, Vertus, St. Antoine et Magistrat, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

ABULARD A. ET A. JOHNSON.—
Taxe de 1882, montant à $2 10
Taxe de 1883, montant à 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 1364; le dit lot No. 3 mesure 36 pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de 98 pieds.

AURIANNE, JEAN.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 6 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur du côté du lac, mesurant 1 arpent au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

AURIANNE, JEAN.—
Taxe de 1882, montant à $15 00
Taxe de 1883, montant à 15 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur du côté du lac, les dits lots mesurent 3 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

ARTHURS, NICHOLAS.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Kentucky, St. Claude et Alabama, désignés comme lots Nos. 1 à 19 de l'ilet No. 343, les dits lots Nos. 1 à 19 font face à la rue Remparts.

AUGUSTIN, OMER.—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chartres, [illegible], Mandeville et Decatur, désigné comme le lot No. C 7 de l'ilet No. 10, le dit lot No. C 7 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 128 pieds.

AUGUSTIN, GUSTAVE.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Mandeville, Espagne et Prosper, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 776; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 13[illegible] pieds.

ANDRY, CLAUDE V.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Kerlerec, Colombus et Claiborne, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 430; le dit lot No. 18 mesure 64 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 128 pieds.

ASYLUM, FEMALE ORPHAN.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, formant l'encoignure de la rue Colombia et des Champs Elysées.

ASYLUM, MILNE BOYS.—
Taxe de 1883, montant à $7 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, faisant face à la rue Colombia.

ASYLUM, GERMAN EVANGEL. LUTH'N BETHELM ORPHAN.—
Taxe de 1883, montant à 80c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 84 borné par les rues Flood, Andry, Delaronde et Peters, faisant face à la rue Flood.

ASYLUM, GERMAN EVANGEL. LUTH'N BETHELM, ORPHAN.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 84 borné par les rues Flood, Andry, Delaronde et Peters; les dits lots font face à la rue Flood.

BACCHUS, SUC. AUGUSTIN.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 135 pieds.

BLANCHARD, L. D. BAILLY.—
Taxe de 1882, montant à $9 60
Taxe de 1883, montant à 9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues St. Bernard, Annette, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 5 des ilets Nos. 505 et 506, le dit lot No. 5 mesure 68 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 128 pieds.

BRAQUET, JACQUES.—
Taxe de 1883, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Annette, St. Antoine et Villeré, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 24 mesure 60 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 130 pieds.

BAQUIE, ARTHEMISE.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Prosper, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 749; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 130 pieds.

BARBOT, F. X.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 762; le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 130 pieds.

BARBOT, F. X.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 762, le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 130 pieds.

BLANC, JACOB.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 896 borné par les rues St. Antoine, Joséphine, Annette et Solidelle; le dit lot mesure 36 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 115 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Joséphine.

BRAND, EDW'D.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Nouvelle-Orléans, O'Reilly, Aubry, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 11 des ilets Nos. 906 et 907; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 64 pieds.

BAPTISTE, PHILOMENE J.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans les ilets bornés par les rues Celestine, O'Reilly, Aubry, Nouvelle-Orléans et Prieur, désignée comme partie du lot No. 17 des ilets Nos. 906 et 907, la dite partie du lot No. 17 mesure [illegible] pieds de face à la rue Celestine sur une profondeur de 118 pieds.

BLACKWELL, JEFFERSON.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Josephine et Celestine, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 910, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 120 pieds.

BAGNERIS, EMILE.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Annette, Josephine et Celestine, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 946, le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 120 pieds.

BAZILE, CHARLES.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1051 borné par les rues Libérale, Nouvelle-Orléans, Genie et l'avenue Londres, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1051, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 130 pieds.

BARRERE, LEON.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Libérale, Force et Champs Elysées, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 123 pieds.

BARRERE, LEON.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Force, Libérale et Champs Elysées, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Français et Force.

BAZILE, JOS.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Onzaga, Miro et Tonti, désignés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 1186; les dits lots Nos 16 et 17 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 88 pieds.

BARBAZAN, JEAN.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No. 1304 borné par les rues St. Bernard, Annette, Force et Duels; les dits lots mesurent 48 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 154 pieds.

BARBAZAN, JEAN.—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Vingt-cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1307 borné par les rues St. Bernard, Warsaw, Loi et Magistrat; les dits lots mesurent 319 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 300 pieds.

BARACH, BENITO.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1334 borné par les rues Magistrat, Vertu, St. Bernard et Nouvelle-Orléans, les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 120 pieds.

BARACH, BENITO.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1349 borné par les rues Union, Français, Espérance et Duels; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 125 pieds.

[illegible]RAMER, JANE.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1349 borné par les rues D'Abadie, Aubry, Rocheblave et Dorgenois; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 123 pieds.

BARTLET, JAMES.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1375 borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Magistrat; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

BALLETT, STEPHANIE.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1304 borné par les rues Loi, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Espérance; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Lois sur une profondeur de 120 pieds.

BACAS, JOHN.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1410 borné par l'avenue St. Bernard et les rues Broad et Espérance, faisant face à [illegible]

BAILEY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1546 borné par les rues Annette, St. Antoine, Espérance et Duels; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

BAROUSSE, JEAN M.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Quatre certains lots de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Broad, Habana et Agriculture; les dits lots font face à la rue Broad.

BAROUSSE, JEAN M.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Certains lots de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Broad, Habana, Agriculture, Abondance et l'avenue Londres; les dits lots mesurent 100 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 230 pieds.

BARTHE, M'ME ANTOINE.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. 1734 et 1770 bornés par les rues Fortin, Esplanade, le Bayou St. Jean et le Chemin de Gentilly, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 124 pieds.

BLANC, V'VE EVARISTE.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. 1734 et [illegible] bornés par les rues Fortin, Maurepas, le Chemin de Gentilly et le Bayou St. Jean, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 130 pieds, formant l'encoignure des rues Fortin et Maurepas.

BLACK, M'ME SOLOMON.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1464 borné par les rues Champs Elysées, [illegible], Français et [illegible], les dits lots font face à l'encoignure des Champs Elysées et la rue [illegible].

BLANC, EVARISTE.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 2479 borné par les rues Habana, Warsaw, Saré et Beauregard, le dit ilet No. 2479 mesure 319 pieds de face à la rue Habana sur une profondeur de 330 pieds.

BLANC, EVARISTE.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 2478 borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Sere et Beauregard, le dit ilet No. 2479 mesure 270 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 319 pieds.

BLANC, EVARISTE.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2508 borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Beauregard, les dits lots mesurent 200 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 97 pieds.

BLANC, M'ME J. V.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Français, Union, Gentilly et le Chemin de Gentilly, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 154 pieds.

BLANCHARD, PIERRE.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Genie, Mexique, Passage, Lacroix et [illegible], désignés comme lots Nos. 4 et 5 [illegible] les dits lots font face à la rue Genie.

DANE, CITIZENS OF LA.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, [illegible], Claiborne et Decatur, désigné comme lot No. E de l'ilet No. 11 mesurant 136 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 154 pieds.

BAKER, JOS. ET MARY ANN.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Lafayette, Washington et Dauphine, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 12 mesure 64 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de [illegible] pieds.

BART, ENGLISH.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, [illegible], Remparts et St. Claude, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 368; le dit lot No. 7 mesure 36 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 80 pieds.

BLANCHIN, ANTOINE.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Marais, Urquhart et les Champs Elysées, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 9 mesure 28 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 108 pieds.

BALICAVE, C. B.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Villeré, Mandeville et Musique, [illegible] les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Musique et Robertson.

BRADLEY, PATRICK.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Villeré et les Champs Elysées, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 617, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

BACON, M'ME S.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 642, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 112 pieds.

BAJAX, V'VE JEAN.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Josephine, Mandeville et Solidelle, désignés comme les lots Nos. 11 et 13 de l'ilet No. 681, les dits lots Nos 11 et 13 mesurent 60 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Espagne et Josephine.

BAUDEAN, A.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Josephine, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

BRADFORD, H.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible]; borné par les rues Peintres, Arts, Celestine et Genie, les dits lots font face à la rue Peintres.

BALDWIN, M'ME E.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1018 borné par les rues Peintres, Arts, Celestine et Genie, les dits lots font face à la rue Peintres.

BALDWIN, M'ME A.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Indépendance, Josephine, Celestine et Congrès, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds, formant l'encoignure des rues Indépendance et Josephine.

BARTCHY, JEAN.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. [illegible] bornés par les Champs Elysées, [illegible] les dits lots font face aux Champs Elysées.

BAYLEY, M'ME LUCY.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Fort, Peters et Decatur, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 20 mesure 16 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de [illegible] pieds.

BAYLEY, M'ME LUCY.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Fort, Peters et Decatur, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 21 mesure 19 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de [illegible] pieds.

BLACK EL BYINGTON.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Peters, [illegible], désigné comme lot No. [illegible], le dit lot No. 2 mesure 34 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de [illegible] pieds formant l'encoignure des rues Chartres et [illegible].

BAYLE, M'ME WM.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Egana, Delaronde et Chartres, désignés comme lots Nos. [illegible]; les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Lizardi sur une profondeur de [illegible] pieds.

BLAIZE, M'ME E. A.—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par le Chemin de Gentilly, la Route St. Jean et les rues Esplanade et Lepage, désignés comme lots Nos. [illegible] des ilets Nos. [illegible]; les dits lots mesurent [illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de [illegible] pieds.

BLAIZE, MRS. E. A.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par le Chemin de Gentilly, la Route St. Jean et les rues Esplanade et Lepage, désigné comme le lot No. [illegible] des ilets Nos. [illegible] le dit lot mesure 42 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de [illegible] pieds.

BLANC, SUC. JOHN N.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 19 bornée par le Chemin de Gentilly, côté droit, le dit lot No. 19 mesure .6 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

BLANC, SUC. JOHN A.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. [illegible] bornée par le Chemin de Gentilly, côté gauche; le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

DAUBIANNE, ARMAND.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les Champs Elysées, les rues Français, Force et Beauregard, dans l'ilet No. [illegible]; les dits lots mesurent 64 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

BAKER, JNO. JR.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Montegut, St. Ferdinand, Royale et Chartres, désignés comme les lots [illegible] des ilets Nos. 143 et 144, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de 135 pieds.

BRADY, DENNIS.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Remparts, [illegible] et Bourgogne, désignés comme les lots Nos. [illegible] de l'ilet No. [illegible], les dits lots mesurent 127 pieds de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 50 pieds, formant l'encoignure des rues Lizardi et Bourgogne.

BARON, JEAN.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Mazant, France et Marais, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 362; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Claude et Mazant.

BARTHOLOMEW, J. F.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Desirée, Piété, St. Claude et Remparts, désignés comme le lot No. 24 de l'ilet No. 360; le dit lot No. 24 mesure 74 pieds de face à la rue Désirée sur une profondeur de 120 pieds.

BARTHOLOMEW, J. F.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 400 borné par les rues St. Claude, Feliciana, Montegut et Marais; le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 115 pieds.

BARES, FRANCOIS.—
Taxe de 1882, montant à $18 00
Taxe de 1883, montant à 18 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] bornée par les rues Egana, Andry, St. Claude et Marais, la dite portion mesure 2 arpents de face à la rue Egana sur une profondeur de [illegible] arpents.

BARES, FRANCOIS.—
Taxe de 1882, montant à $15 00
Taxe de 1883, montant à 15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Reynes, Forstall et Urquhart, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 121 pieds.

BATARD, ANDRE M.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Adams, Urquhart, Gordon et Marais, les dits lots mesurent chaque 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Adams et Urquhart.

BRADICK, HENRY.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à ....1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, [illegible], Piété et Urquhart, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 120 pieds.

BRANDT, M'ME JOSEPHINE.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Piété, Marais et Urquhart, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 48 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 120 pieds.

BARES, FRANCOIS.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Reynes, Forstall et Villeré, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 547, les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Urquhart et Reynes.

BATH, JOSEPH.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Robertson, Indépendance et Villeré, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 61 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Pauline et Robertson.

BACHEMIN, THEODULE.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Port et Lafayette, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. [illegible], les dits lots mesurent 43 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 130 pieds.

BACH, JNO. C.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, [illegible], désignés comme les lots Nos. 1 à [illegible] de l'ilet No. 780, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de [illegible] pieds.

BACH, JOHN C.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet [illegible], borné par les rues Libérale, [illegible], Genie et Force; les dits lots font face à la rue Libérale.

BAUNY, LOUIS.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poland, Solidelle, [illegible] et Prosper, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Poland sur une profondeur de [illegible] pieds.

BANNEAUX, J. P.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Port, St. Ferdinand, Celestine et Dauphine, les dits lots font face à la rue Port.

BARBARIN, ARTHUR.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet [illegible] borné par les rues Presse, St. Ferdinand, Celestine et Genie, mesurant 30 pieds de face à la rue Presse sur une profondeur de 120 pieds.

BARNES, W[illegible].—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1301 borné par les rues [illegible], Villeré et [illegible], faisant face à la rue Mazant.

BACH, JOHN M.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 2025 borné par les rues Hancock, Tricou, Aubry et [illegible].

BACH, JNO. M.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Hancock, Aubry, [illegible].

BARWOOD, THOS. B.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. 2543 à 2545 bornés par les rues [illegible], Pauline, Manuel et Bolivar.

BARWOOD, THOS. B.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2547 borné par les rues Jeanne, Barthelemy, Manuel et Bolivar, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 340 pieds.

BEZAUD, V'VE L. P.—
Taxe de 1882, montant à ....$10 [illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Bourgogne et Remparts, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure 44 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 147 pieds.

BELLOCQ, M. ERP ET J.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, France, Union et Villeré, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 64 pieds.

BEAUREGARD, V'VE H.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Annette, Robertson et Villeré, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

BLEREAU, PAUL.—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Annette, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 769, le dit lot No. 15 mesure 26 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 115 pieds.

BENOIT, THEO.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Celestine, St. Antoine et Génie, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1022; le dit lot No. 1 mesure [illegible] pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 125 pieds, formant l'encoignure des rues Annette et Célestine.

BEAULIEU, V'VE FOY E.—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 762, le dit lot No. 17 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 130 pieds.

BELLE, DAVID C.—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Chartres et Royale, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent chacun [illegible] pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMUDEZ, JULES.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Libérale et Force, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 1150, le dit lot No. 5 mesure 27 pieds de face à l'avenue Londres sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMUDEZ, JULES.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libérale, Force et l'avenue Londres, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 1150, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMUDEZ, JULES.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues O'Reilly, Dorgenois, St. Bernard, Aubry et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent [illegible] pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues O'Reilly et Dorgenois.

BERMUDEZ JULES.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par l'avenue St. Bernard, les rues Warsaw, Loi et Magistrat, le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de 63 pieds.

BERMUDEZ, JULE.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Annette, St. Antoine, Duels et Industrie, les dits lots mesurent 156 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMUDEZ, JULES.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Annette, St. Antoine, Agriculture et Industrie, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMUDEZ, JULES.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Annette, St. Antoine, [illegible] et Humanité, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 300 pieds.

BERMUDEZ, JULES.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Annette, St. Bernard, Agriculture et Humanité, les dits lots font face à la rue Annette.

BERNADAS, M'ME B.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Aubry, D'Abadie et l'Allée [illegible], désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERNADAS, M'ME B.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Allée [illegible] et les rues Broad, Aubry et D'Abadie, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1381; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à l'Allée [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMAN, M. A. ET C. CHADUC.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Loi et Espérance, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 1504, le dit lot No. 11 mesure [illegible] pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds.

BELL, WM. B.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues St. Jean, Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, désigné comme le lot No. 10 des ilets Nos. 1524 à 1529, le dit lot No. 10 mesure 84 pieds de face à la rue St. Jean sur une profondeur de 125 pieds.

BERNARD, ADOLPH.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1517, borné par les rues [illegible], Laharpe, Lapeyrouse, Broad et White, le dit lot mesure 40 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 115 pieds.

BERTONIERE, TELESPHORE.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues St. Jean, Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 34 des ilets Nos. 1524 à 1529, le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue St. Jean sur une profondeur de 120 pieds.

BERNARD, C.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1549 borné par les rues Duels, Union, Français et Espérance, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Duels sur une profondeur de 128 pieds.

BENJAMIN, A.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Maurepas, Mystère et Campement, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 1551; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 130 pieds.

BELL, JOHN K.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly et les rues Onzaga, [illegible] et Dupré, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 1 mesure 70 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure du Chemin de Gentilly et de la rue Onzaga.

BERNARD, HENRY.—
Taxe de 1882, montant à $2 10
Taxe de 1883, montant à 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. [illegible] à 1770, sur le Bayou St. Jean, le dit lot mesure 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 120 pieds.

BERMUDEZ, JEAN.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1779 borné par le Chemin de Gentilly et les rues Castiglione, [illegible], mesurant 32 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 172 pieds.

BEARD, EMEDINE A.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Certains lots de terre formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par le Chemin de Gentilly et les rues Union, Manuel et Foy.

BERNARD, ARMAND.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2010 borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Pelopidas et Livingston, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 115 pieds.

BERNOUDY, MRS. A. D.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Washington, Lafayette et Royale, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 165, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 107 pieds.

BERNOUDY, V'VE L.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 209, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

BELL, M'ME. MARY V.—
Taxe de 1882, montant à $8 40
Taxe de 1883, montant à 8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées et les rues [illegible], Remparts et Bourgogne, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERNOUDY, M'LLE A.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Remparts et Bourgogne, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de [illegible] pieds.

BESSION, JOS. M.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Urquhart, Espagne et Villeré, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 514, le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de [illegible] pieds.

GERTON, JACOB.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Mandeville, Espagne et Prosper, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de [illegible] pieds.

BEY, GEO.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Espagne, Mandeville et Prosper, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 80 pieds.

BERNARD, CHAS. L. J. ET ENFANTS de MONTAGNET.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Josephine, Washington, Espagne et Solidelle, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERTRAND, JEAN.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Mandeville, Celestine, Marigny et Josephine, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de [illegible] pieds.

BELL, WM. H.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés à Milneburg, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Colombia, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Colombia sur une profondeur de 319 pieds.

BESSEN, NUMA ET H. THOMAS.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock, Dauphine et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 4 à 13 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 4 à 13 mesurent [illegible] pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

BENIT, SUC. JULES.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues [illegible], Louisa, Genie et Liberté, faisant face à la rue [illegible].

BESSON, LOUIS L.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Elmire, Congrès, Libérale et Force, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 128 pieds.

BESSON, LOUIS L.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Desirée, [illegible], Libérale et Force, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 128 pieds.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues des Sœurs, Jourdan, Prosper et Solidelle.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 806 borné par les rues Deslondes, Jourdan, Prosper et Solidelle.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 806 borné par les rues Deslonde, Tennessee, Prosper et Solidelle, les dits lots mesurent 31 pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de [illegible] pieds.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Deslonde, Tennessee, Josephine et Solidelle, les dits lots mesurent [illegible] pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de [illegible] pieds.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 810 borné par les rues Deslonde, Jourdan, Josephine et Solidelle.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues des Sœurs, Jourdan, Josephine et Solidelle.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues des Sœurs, Jourdan, Josephine et Celestine.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Deslonde, Jourdan, Josephine et Celestine.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Deslonde, Tennessee, Genie et Celestine, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de [illegible] pieds.

BEAUFEU BRICK MANUFACTURING CO.
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Deslonde, Jourdan, Genie et Celestine.